



## NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022 -COMMUNE DE PONT SUR SAMBRE-

- **Contexte et constat:** Cette année, nous pouvons reprendre une vie plus normale et moins contraignante. De ce fait, nous avons pu organiser des manifestations festives et culturelles. Ce retour à une vie plus normale et toutefois marquée par un contexte mondial belliqueux. La crise post covid s'ajoutant à cela, nous subissons comme tout un chacun la hausse du prix de l'énergie et de l'alimentation.

-**Objectifs :** Supporter l'augmentation des coûts sans augmenter les impôts.

-**Présentation du budget primitif 2022 :**

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2021	BP 2022	RECETTES	BP 2021	BP 2022
011-Charges générales	771 985.00	867 331.41	013-atténu.charges	40 000.00	15 000.00
012-Charges de personnel	1 304 000.00	1 242 500.00	70-produits des services	67 500.00	73 500.00
65-Autres charges gestion courante	194 470.00	171 448.94	73-impôts & taxes	1 201 462.00	1 189 000 .00
66-Charges financières	22 500.00	20 810.00	74-dotations & particip.	709 715.00	675 600.00
67-Charges exceptionnelles	6 000.00	1 000.00	75-Autres produits	35 000.00	18 010.00
042- op. transfert entre sections	49 900.00	71 248.23	77-produits exception.	1 000.00	20 500.00
022-dépenses imprévues	97 035.37	11 367.25	042-op.transfert sections	10 000.00	0.00
023-virement en investissement	340 000.00	360 000.00	002-excédent fonctionnt	721 753.37	754 095.83
<b>TOTAL :</b>	<b>2 785 890.37</b>	<b>2 745 705.83</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>2 785 890.37</b>	<b>2 745 705.83</b>

Les dépenses de fonctionnement ont d'ores et déjà augmenté. Le coût du personnel baisse suite aux départs en retraite. Les dépenses inscrites au 66 représentent les intérêts de la dette. Le chapitre 042 est en hausse, il comptabilise les cessions et les amortissements. La cession en question concerne la vente d'un terrain.

En recettes de fonctionnement : toutes les recettes ont été chiffrées avec précaution. Cette année, le remboursement des frais de personnel est réparti entre le 013 et le 77, d'où la différence entre les montants inscrits cette année et l'année dernière.

Les recettes sont nettement en baisse par rapport à l'année précédente. Les dotations de l'Etat continuent de baisser. Nous devons donc redoubler de vigilance.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2021	BP 2022	RECETTES	BP 2021	BP 2022
16- Remboursst du capital dette	55 000.00	56 068.00	10- Dotations	37 200.00	25 800.00
20- Immobilisations incorporelles	40 200.00	14 681.23	1068- Excédent de fonct.capitalisé	73 151.83	143 802.23
204- Subventions d'équipement	30 000.00	300 773.00	13- Subventions	57 679.00	25 032.00
21- Immobilisations corporelles	57 891.00	94 558.00	138- Autres subventions d'investissement	14 350.00	0.00
23- Immobilisations en cours	300 700.00	16 000.00	021- Virement de la section fonct.	340 000.00	360 000.00
020- Dépenses imprévues	7 369.21	0.00	040- Opérations d'ordre	49 900.00	71 248.23
040- Opérations d'ordre	10 000.00	0.00	041- Opérations patrimoniales	15 000.00	0.00
041- Opérations patrimoniales	15 000.00	0.00	001- Excédent d'investisst 2020	54 372.40	34 971.08
<i>Restes à réaliser au 31.12.2021</i>	<i>144 870.96</i>	<i>209 783.21</i>	<i>Restes à recouvrer 31.12.2021</i>	<i>19 377.94</i>	<i>31 009.90</i>
<b>TOTAL :</b>	<b>661 031.17</b>	<b>691 863.44</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>661 031.17</b>	<b>691 863.44</b>

Les travaux d'investissements vont principalement concerner la réfection de la route de Berlaimont. Ces dépenses sont inscrites au chapitre 204. Tout comme le chapitre 042 en section de dépenses de fonctionnement, le chapitre 040 reprend les amortissements et les cessions.

La principale ressource d'investissement provient du virement de la section de fonctionnement, au chapitre 021.

### - Calcul des ratios :

Des montants prévus au Budget primitifs, des rations sont calculés. Ils vous sont présentés ci-dessous.

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	927,27	
2	Produit des impositions directes/population	352,56	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	797,92	
4	Dépenses d'équipement brut/population	170,68	
5	Encours de dette/population	310,12	
6	DGF/population	21,31	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,54	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,19	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,21	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,39	

### - Taux d'imposition :

Comme l'année précédente, la réforme sur la fiscalité locale nous a imposé d'ajouter le taux de la taxe départementale des propriétés bâties au nôtre, soit 41.29 % au total. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est toujours à 50 %.

A noter que les taux moyens nationaux est de 37.72 % pour le foncier bâti et de 50.14 % pour le foncier non bâti.